



FORMATION EN EGLISE PARCOURS THEODULE

Document de présentation

Depuis quelques mois, le diocèse de Sion est conduit par un nouvel évêque, Mgr Jean-Marie Lovey. D'entente avec son pasteur, l'équipe d'animation du dernier parcours FAME (Formation aux ministères en Eglise) a souhaité prendre le temps de la réflexion avant le lancement d'un nouveau parcours. Plusieurs nouveautés vont marquer cette nouvelle étape de la formation en Eglise dans notre diocèse. Le premier changement est notoire : le « Parcours Théodule » remplacera désormais l'appellation « FAME ». Vous découvrirez, à la lecture de ce document de présentation, une orientation générale du parcours identifié et défini dans l'esprit d'une formation pastorale d'adultes en Eglise.

1. Introduction : Entrez dans la joie de l'Évangile !

Dans sa première exhortation apostolique « *Evangelii Gaudium* », le pape François invite chacun à devenir « disciple-missionnaire ». Dans ce contexte de nouvelle évangélisation, notre pape « éprouve une immense gratitude pour l'engagement de toutes les personnes qui travaillent dans l'Eglise ». Il encourage aussi les responsables de l'Eglise à « créer des espaces adaptés pour motiver, régénérer et former les agents pastoraux » (n° 76).

La mise sur pied d'un nouveau parcours de formation s'inscrit dans les priorités diocésaines confirmées et encouragées par notre évêque Mgr Jean-Marie Lovey. Les expériences antérieures ont en effet prouvé l'importance des services laïcs pour la vie pastorale de notre diocèse. L'appel des laïcs pour un service d'Eglise et la formation qui en découle révèlent un visage de notre Eglise diocésaine conçue comme une véritable communion où se vit un partage des engagements et des responsabilités.

2. Les enjeux d'une formation d'adultes en Eglise

La foi en Dieu situe chacun face à un mystère qu'il n'a jamais fini de découvrir et d'approfondir. Cela suppose une certaine humilité face à soi, aux autres et au monde extérieur. Dans ce contexte, une formation d'adultes en Eglise propose des repères, des connaissances, des savoir-faire, et permet à chacun de se confronter à d'autres manières d'agir, de penser et de croire. La formation devient ainsi un lieu de découverte, de déplacement, de remise en question, de surprise à accueillir et à vivre dans la confiance et l'espérance.

Sur la base de ces convictions, le parcours Théodule se présente comme une formation ecclésiale qui prend en considération l'ensemble du parcours de vie des candidats : expériences personnelles, centres d'intérêt, vécu associatif, formations antérieures, parcours professionnel, connaissance de soi à travers un vécu fait de joies et de réussites mais aussi d'épreuves et de questionnements. Une telle formation présuppose une implication personnelle et dans le groupe, dans une dynamique d'apprentissage comprenant la capacité de s'interroger, de s'exprimer et de se remettre en question. Ce type de formation permet aussi à chacun de s'ouvrir à de nouveaux domaines de connaissances et de vivre ainsi un temps particulier qui apporte des enrichissements mais comporte aussi des exigences (nouvelle organisation au niveau personnel, familial, professionnel, etc.).

Par ailleurs, il faut rappeler qu'une formation ecclésiale engage un témoignage personnel de croyant et se fonde sur la conviction que l'Eglise est une communauté rassemblée autour du Christ, qui se laisse façonner par l'Esprit Saint à travers chacun de ses membres. En conséquence, les candidats au parcours Théodule seront appelés à vivre leur foi en communion avec les autres, en valorisant une authentique culture ecclésiale, dans le désir de coopérer et de collaborer avec d'autres personnes, sous la responsabilité d'un maître de stage, de leur curé ou d'un autre agent pastoral. Ils auront conscience d'être au service de la mission de l'Eglise et que c'est le Christ qui est au cœur de cette mission et à son origine. Enfin, ils veilleront à inscrire leur formation dans une perspective spirituelle, en accordant une grande place à la prière et au ressourcement spirituel.

3. Une formation en pastorale

Nous pourrions définir la pastorale comme le « service de la moisson » à la suite du Christ. Si « *la moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux* », comme nous le dit Jésus, il y a un appel toujours pressant à se mettre en route à sa suite. Dans son exhortation apostolique « *Evangelii Gaudium* », le pape François invite d'ailleurs à un tel esprit d'évangélisation missionnaire : « *La réforme des structures, qui exige la conversion pastorale, ne peut se comprendre qu'en ce sens : faire en sorte qu'elles deviennent toutes plus missionnaires, que la pastorale ordinaire en toutes ses instances soit plus expansive et ouverte, qu'elle mette les agents pastoraux en constante attitude de « sortie » et favorise ainsi la réponse positive de tous ceux auxquels Jésus offre son amitié* » (n. 27). Cet appel est porteur d'une joie et d'une paix profondes et invite à rendre visible la présence de Dieu au cœur du monde, ce qui peut se traduire par de multiples engagements : partager Sa Parole, initier à la prière, accompagner un cheminement spirituel, rejoindre celle ou celui qui souffre ou vit des difficultés, surtout le plus pauvre et le plus petit, accompagner vers les sacrements, dispenser des cours d'enseignement religieux, etc.

En se fondant sur trois piliers (cours hebdomadaires, journées d'approfondissement et stages pastoraux, cf. infra, point 4), le parcours Théodule a donc pour objectif d'initier les participants aux différents domaines de la pastorale et de les habiliter à s'y investir selon leurs compétences et intérêts personnels, en fonction du projet pastoral établi entre eux et leur mandant (curé ou responsable de paroisse) dès le temps de leur inscription. Ces divers domaines de la pastorale peuvent être les suivants :

- **La catéchèse paroissiale**, comprenant notamment les parcours de préparation aux sacrements de l'initiation chrétienne (pardon, communion, confirmation), mais aussi, selon les paroisses, de nombreuses autres offres catéchétiques (écoles de la prière, de la Parole, de la communauté, etc.), destinées aux enfants et aux jeunes, mais aussi à leurs parents, aux adultes et aux familles.
- **La liturgie**, où de nombreux laïcs peuvent s'engager de multiples manières : préparation et animation de célébrations, animation musicale, décoration florale, proclamation de la Parole, voire animation de veillées de prière ou conduite de funérailles (moyennant une formation diocésaine complémentaire), etc.
- **La diaconie**, qui se définit comme le service aux pauvres et qui revêt une importance particulière dans l'exhortation apostolique du pape François « *Evangelii Gaudium* » : « *L'Eglise a fait une option pour les pauvres, entendue comme une forme spéciale de priorité dans la pratique de la charité chrétienne... Pour cette raison, je désire une Eglise pauvre pour les pauvres. Ils ont beaucoup à nous enseigner* » (n° 198). Dans ce contexte, le parcours Théodule souhaite sensibiliser l'ensemble des participants à l'importance de l'attention aux personnes en situation de fragilité dans les paroisses ou dans la société : isolement, deuil, dépression, chômage, maladie, situations particulières, séparation, etc.
- **La pastorale générale**, qui recouvre les initiatives en vue d'une évangélisation renouvelée au cœur de la vie paroissiale : elle s'efforce de rejoindre les familles, les jeunes ainsi que différents groupes d'adultes en chemin dans leur foi ou soucieux de servir l'Eglise, à travers des moments de prière et de partage. Elle vise également à promouvoir la vie spirituelle et l'accompagnement humain dans le monde de la santé (home, hôpital, institution spécialisée), dans les prisons, auprès des migrants, etc.

Par ailleurs, il faut préciser qu'une « extension » au parcours Théodule est prévue pour les candidats qui envisagent d'assurer une part d'enseignement religieux (Ethique et cultures religieuses, ECR) à l'école, soit dans le degré primaire (3-8 H) soit au secondaire I (9-11 H). L'Eglise diocésaine encourage en effet vivement la présence d'intervenants ecclésiaux dans les écoles, et cette présence est également saluée et soutenue par le Département cantonal de l'Instruction (DIS). Cette « extension » à l'intention des candidats à l'enseignement ECR a pour objectif principal de faciliter la planification et l'enseignement des cours ECR de manière autonome, en favorisant l'acquisition des connaissances théologiques (sur la religion chrétienne principalement et les grandes religions) et en développant avec les élèves une réflexion sur les valeurs éthiques, suivant en cela les séquences des programmes promulgués par le service cantonal de l'enseignement.

Concrètement, et en vue d'obtenir les compétences pédagogiques indispensables à la réalisation de cet objectif, il sera donc désormais demandé aux nouveaux enseignants ECR de suivre, en parallèle au parcours Théodule, un parcours spécifique sur les deux premières années de la formation (3 demi-journées par année). Les personnes qui effectuent ce cursus pourront être dispensées d'une

journee annuelle d'approfondissement. Des equivalences pourront également être accordées pour des personnes issues d'une institution pédagogique ou en fonction de leur expérience. De même, pour l'enseignement au secondaire I (9-11 H), l'extension ECR sera désormais requise en plus du parcours Théodule (connaissances théologiques) et de la formation de base universitaire et pédagogique accréditée par la HEP.

4. Les trois axes de la formation

- **Les cours :** Donnés à raison d'un soir par semaine, les cours se déroulent à Saint-Maurice (Hôtellerie franciscaine) le mardi et à Sion (Maison diocésaine Notre-Dame du Silence) le jeudi, de 20h à 22h, durant la période scolaire. Ces soirées offrent une formation de base intégrale avec une visée pastorale. La première place est laissée à la Parole de Dieu (théologie biblique, exégèse), tandis que des cours sur le mystère de l'Eglise, les sacrements, la Trinité ou l'Esprit Saint complètent ce cursus théologique, sans oublier l'éthique ou les thèmes de l'œcuménisme ou du dialogue interreligieux.
- **Les journées d'approfondissement :** Quatre journées d'approfondissement annuelles ont lieu le samedi de 8h30 à 17h, dans une des maisons d'accueil du diocèse (Notre-Dame du Silence, Foyer Dents-du-Midi ou Couvent de La Pelouse s/Bex, etc.). Les sujets proposés et la façon de les aborder sont variés : journée d'introduction vécue sous forme de retraite, ateliers présentant la pastorale du diocèse, attitudes d'animation pastorale, relation d'accompagnement, enjeux de la catéchèse paroissiale, etc. Durant ces journées, une grande place est donnée à la dimension spirituelle de la formation (temps de partage et de prière, célébrations, eucharisties).
- **Le stage pastoral :** Le stage pratique est envisagé et planifié dès le début de la formation. Il consiste en une insertion dans la pratique pastorale avec un accompagnement par un maître de stage, dans le service choisi et défini dans le contrat de formation. Durant la première année, le stage est dédié à l'observation, la deuxième année il se vit en co-animation et la troisième année le stage s'effectue en autonomie avec prise de responsabilités, accompagné par le maître de stage. L'objectif du stage prendra en compte l'expérience et le parcours personnel du stagiaire. Selon les cas, il sera possible d'adapter et de passer plus rapidement à la phase participative. En début de formation, stagiaire et maître de stage recevront un support pour mettre en place le but et le contenu de l'observation. Tout au long du cursus, des outils pédagogiques et méthodologiques seront proposés pour assurer un suivi. Ces éléments permettront de poser un regard objectif sur l'évolution du stagiaire.

Dans ce contexte de formation pratique, le rôle et la responsabilité du maître de stage revêtent une grande importance. Les critères de choix du maître de stage seront sa disponibilité, ses compétences et son expérience pastorale dans le domaine proposé. Après un temps d'observation, de co-animation ou d'intervention accompagnée, le maître de stage effectuera, avec le stagiaire, une relecture de ce qui s'est vécu, dans un esprit de dialogue constructif. Le maître de stage sera présent lors de la signature du contrat d'entrée en formation du candidat (cf. infra, point 6). Avec le stagiaire, il participera au bilan à la fin de chaque année et se rendra disponible sur demande en cas de question, difficultés ou besoin d'aide. Le choix du maître de stage est de la compétence de l'équipe d'animation du parcours Théodule, d'entente avec le candidat et le mandant pastoral.

5. Précisions diverses

- **Méthodologie** : En début de formation, des éléments méthodologiques permettront de se familiariser avec les techniques de prise de note et de rédaction.
- **Evaluations** : Les différents modules des cours seront soumis à des évaluations régulières, dans une perspective formative. Par ailleurs, un travail écrit de quelques pages, consacré à l'analyse d'un passage biblique selon une grille de lecture détaillée, est prévu au début de la deuxième année, tandis qu'un travail final de certificat (environ 20 pages) sera proposé en 3^e année, accompagné par un conseiller d'étude et consacré à un sujet librement choisi. Ce travail final gagnera à être construit autour d'un projet ou en lien avec l'expérience du terrain, et sera acquis avec mention (excellent, très bien, bien, etc.) ; il pourra aussi faire l'objet d'une présentation par oral.
- **Absences** : La présence à l'ensemble du cursus de formation (soirées de cours, journées d'approfondissement) est requise. En cas d'absentéisme non justifié, la formation ne sera pas validée. En cas d'absence aux journées d'approfondissement, une proposition de rattrapage sera proposée par le candidat ou par l'équipe d'animation, en guise d'équivalence, dans un thème proche de celui qui aura été traité.
- **Médiation** : En cas de difficultés particulières (absentéisme, situation d'échec, délais non tenus, etc.) l'équipe d'animation du parcours Théodule, ou une personne neutre désignée d'entente entre les deux parties, rencontrera les personnes concernées (étudiant, mandant pastoral, maître de stage) pour envisager une médiation et proposer une solution.
- **Participants et auditeurs** : Les participants inscrits à la formation en accord avec leurs mandants effectuent l'ensemble du parcours Théodule. Il est aussi possible de s'inscrire à la formation de façon individuelle, avec un statut d'auditeur régulier. Les auditeurs prennent part aux cours et aux journées d'approfondissement uniquement ; ils sont dispensés des évaluations et du stage.
- **Certification** : Au terme du parcours, les candidats qui ont satisfait à toutes les exigences reçoivent **un certificat diocésain de formation en pastorale** avec, de la part de l'évêque, **une habilitation** à exercer une tâche pastorale. Ils sont alors présentés en tant que nouveaux **auxiliaires pastoraux** à la communauté ou à l'institution qui les a envoyés. Les auditeurs réguliers, de leur côté, reçoivent une **attestation de suivi** des cours et des journées d'approfondissement.
- **Coûts** : En principe, la formation est prise en charge par les paroisses ou les institutions mandantes. Le coût de la formation s'élève à CHF 1'000.— par année. Ce montant comprend tous les frais liés à la formation : les photocopies et les repas durant les journées d'approfondissement, les défraiements pour les intervenants des cours et des journées. Pour les auditeurs, le montant est de CHF 500.— par année.
- **Equipe d'animation** : L'animation du parcours Théodule et l'accompagnement des candidats sont assurés par une équipe d'agents pastoraux : prêtres, religieux, diacres, assistants et animateurs pastoraux laïcs, mandatés par Mgr Jean-Marie Lovey.
- **Début de la formation** : Samedi 14 novembre 2015, au Foyer Dents-du-Midi (Rte de Gryon 22) à Bex, inaugurera ce premier parcours Théodule.

6. Modalités d'inscription

Ce sont les instances pastorales (équipes pastorales de paroisse ou de secteur, conseils de communauté, institutions diverses) qui sont les premières impliquées dans l'appel et l'envoi des candidats. Le processus d'inscription se déroule selon les trois temps suivants :

- **Un premier entretien entre la personne intéressée et un responsable pastoral** (en général le curé ou le responsable pastoral) : Au cours de cet entretien se clarifient les besoins de la communauté locale, les motivations et aptitudes du candidat et les perspectives d'engagement. Ensemble, le candidat et le mandant pastoral établissent le projet d'engagement : la personne candidate rédige sa lettre de motivation et remplit la feuille des « données personnelles ». Le mandant pastoral complète « l'attestation communautaire d'inscription ». Les documents dûment complétés sont à envoyer, **au plus tard pour le 20 août 2015**, à l'adresse suivante : Parcours Théodule, par Véronique Denis, Chemin de la Sitterie 2, 1950 Sion.
- **Le parcours de discernement** : En septembre 2015, deux soirées-types de formation préliminaire, sans obligation d'engagement, sont prévues. Les objectifs de ces soirées sont les suivants : fournir quelques premiers instruments de travail de base (découverte de la Bible, prise de notes, organisation du travail, etc...), permettre aux candidats ainsi qu'aux animateurs du parcours Théodule de discerner si ce type de formation correspond bien aux attentes mutuelles, et vivre une première expérience ecclésiale dans le contexte d'une formation d'adultes. Ces deux soirées font partie du cursus d'inscription et elles sont à suivre en intégralité.
- **L'inscription définitive et l'établissement du contrat d'entrée en formation** : Après les soirées de discernement, l'inscription définitive et l'établissement du contrat d'entrée en formation se font au cours d'un nouvel entretien. Y participent : la personne candidate, le mandant pastoral (curé ou responsable pastoral), le maître de stage et la responsable du parcours Théodule ou un autre membre de l'équipe d'animation. Cet entretien permet à tous les partenaires de vérifier que toutes les conditions et exigences souhaitées sont remplies. Un contrat d'entrée en formation est alors signé par les partenaires cités ci-dessus. Ce contrat comprend les principaux éléments de l'ensemble du programme, avec les éléments pratiques tels que l'horaires des cours et des journées d'approfondissement, le contenu des soirées et des journées d'approfondissement, et les modalités de la prise en charge financière de la formation par les paroisses (ou l'institution).

Coordonnées du Parcours Théodule

par Véronique Denis, Chemin de la Sitterie 2, 1950 Sion
027 327 44 04 | vero.denis@cath-vs.ch | parcourstheodule@cath-vs.ch

Sion, le 23 février 2015
L'Équipe d'animation du « Parcours Théodule »